

Informations concernant le Championnat suisse individuel agility 2011

Chers sportifs agility

Concernant le Championnat suisse individuel agility 2011, 2 candidatures ont été posées auprès de la CTAMO dans les délais exigés (énumération dans l'ordre de l'arrivée de la candidature):

„Hasli-Flyers“, Agilityhalle à Lengnau

„Retriever Club Schweiz“, Hundesporthalle à Fräschels

Déjà pendant les délais il y eu dans le public des discussions controversées et excitées concernant les deux candidatures.

La CTAMO est de l'opinion que chaque décision, n'importe en faveur de qui la décision est prise, doit pouvoir être critiquée et remise en question; déjà arrivé dans un cas similaire. C'est pourquoi la CTAMO a, lors de la dernière séance, décidé de lancer une enquête auprès des conducteurs de chien de la classe 3 concernant les deux candidatures et ensuite de prendre en considération ce résultat pour la décision de la CTAMO.

Le chef de l'organisateur de la deuxième candidature jouait cependant un rôle essentiel concernant les insinuations contre l'autre candidature (la halle agility à Lengnau).

A cause de ce comportement pas loyal ainsi que des relations généralement troublées entre cette personne et la CTAMO, nous avons décidé de ne plus vouloir travailler, concernant le CS, avec cette personne comme président OC, chef organisateur et interlocuteur. Une éventuelle décision en faveur du Retriever Club Schweiz aurait été liée à cette condition.

Cette circonstance aurait aussi été communiquée au public avec une lettre joins à l'enquête.

Lundi le 06.12.2010 les deux candidats ont été informé par email de l'enquête prévue, la lettre d'accompagnement mentionnée au-dessus y a été attachée.

Après avoir reçus cet email et la lettre d'accompagnement, le candidat pour „Retriever Club Schweiz" l'a immédiatement transmis au président de la SCS et lui a annoncé son appel téléphonique.

Ainsi l'affaire a été transmit au comité central de la SCS; le président du Retriever Club Schweiz y est par hasard membre. Avec étonnement il a pris connaissance de la candidature de son club pour l'organisation du CS agility 2011. Dans une lettre du 08.12.2010 à la CTAMO, le comité du Retriever Club Schweiz confirme que la candidature a été faite sans connaissance et accord du comité par un membre du club. C'est pourquoi le comité ne soutient pas cette candidature. Dans la même lettre le Retriever Club Schweiz retire officiellement la candidature effectuée illégitimement respectivement il la déclare nul.

Donc la CTAMO a jusqu'à présent seulement une candidature déposée dans les délais et valable pour le CS 2011; celle des „Hasli-Flyers“. La CTAMO va vérifier cette candidature dans les prochaines semaines et prendre une décision.

Nous vous prions d'en prendre connaissance

La CTAMO